

Tableau 8
Impôt total à payer selon le genre de fiducie, 2015 à 2019

Genres de fiducies	2015	2016	2017	2018	2019
Fiducie testamentaire	842 772	527 819	659 952	689 687	690 991
Fiducie personnelle	610 377	324 406	451 672	487 453	413 484
Fiducie en faveur de soi-même	51 693	46 607	36 012	74 282	65 021
Fiducie déterminée	112 813	145 335	107 218	120 357	170 862
Fiducie mixte au profit de l'époux ou conjoint de fait	56 482	13 564	14 049	55 059	17 525
Fiducie au profit de l'époux ou conjoint de fait	5 579	-	950	-	-
Fiducie réputée résidente	31 556	25 834	34 308	31 147	63 960
Fiducie d'investissement à participation unitaire	25 443	19 023	23 220	4 329	-
Organisme communautaire	-	-	-	-	-
Fiducie de fonds commun de placement, FIPD	3 913 317	5 243 501	6 973 339	3 721 075	7 379 000
Régime de prestations aux employés	1 631	966	911	648	500
Fiducie établie à l'égard du fonds réservé d'un assureur	-	-	-	-	-
Fiducie d'employés	-	-	-	-	-
Organisme à but non lucratif	-	4 950	3 607	2 796	-
Fiducie principale, Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés, Fiducie établie en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, Fiducie de placement immobilier	-	-	-	-	-
REER, FERR, REEE, REEI, et CELI	5 667	2 867	2 560	3 816	-
Fiducie établie en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement	-	-	-	-	-
Fiducie de santé et de bien-être	1 372	1 600	654	971	519
Fiducie de prestations à vie	-	996	2 496	1 355	-
Total	5 682 483	6 370 343	8 315 910	5 202 340	8 929 187

Notes:

1. La somme peut ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement ou de la suppression de données à des fins de confidentialité.
2. Un tiret [-] indique que les renseignements ont été supprimés à des fins de confidentialité. Cela comprend également des zéros valides.
3. Les montants comprennent seulement les déclarations de revenus des fiducies qui ont fait l'objet d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation.
4. Les montants sont calculés en utilisant les revenus indiqués à la ligne 84 de la Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3. Ces montants incluent l'impôt fédéral, l'impôt provincial ou territorial et l'impôt de la partie XII.2.
5. Les montants sont arrondis et présentés en milliers de dollars.
6. Ce sont les montants totaux d'impôt à payer par les fiducies avant l'application des crédits d'impôt remboursables. Par exemple, le remboursement au titre des gains en capital.
7. Les données datent d'août 2021.
8. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition et peuvent faire l'objet de révisions.
9. REER = Régime enregistré d'épargne-retraite, FEER = Fonds enregistré de revenu de retraite, REEE = Régime enregistré d'épargne-études, REEI = Régime enregistré d'épargne-invalidité, créé en 2009, CELI = Compte d'épargne libre d'impôt, créé en 2009, FIPD = Fiducie intermédiaire de placement déterminée, créée en 2007, les fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés ont été établies en 2010.